

CONSEIL MUNICIPAL du 17 juillet 2015

Compte rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Lucien BATTANDIER, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Ingrid MEUNIER, Bernard THIEN, Pierre-Antoine DEJOB, Fabrice LABOURÉ, Sylviane DONJON, Serge DUMAS

MEMBRES ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Christine CHARRET

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- *le compte rendu du conseil municipal du 22 juin 2015*

Participation des communes extérieures au RPI pour le financement des frais de scolarité

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal de Champoly du 4 novembre 2008 décidant une participation des communes ne faisant pas parti du RPI mais ayant des enfants scolarisés à l'école publique de Champoly.

Il donne lectures d'un courrier de Jean-Hervé PEURIERE, Maire des Salles, informant que son conseil municipal a approuvé à l'unanimité une participation de 400 € par élève habitant à l'extérieur des communes du RPI. Le conseil municipal des Salles souhaiterait une harmonisation du tarif sur les 3 communes.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une participation de 400€ par élève aux communes ne faisant pas parties du RPI mais dont les enfants sont scolarisés à l'école publique de Champoly.

Garderie périscolaire

Monsieur le Maire rappelle le tarif de 60€ par an voté lors de la précédente séance du conseil municipale. Il informe en avoir discuté avec ses collègues maires de Chausseterre et des Salles et précise que le tarif de la garderie sera de 60€ aux Salles et que le conseil municipal de Chausseterre ne peut pas appliquer ce même tarif pour l'année scolaire 2015/2016 mais redébattra sur le sujet pour l'année scolaire suivante.

Horaires TAP

Monsieur le Maire informe qu'un courrier proposant que le TAP soit de 3 X 1 heure à la rentrée scolaire 2015/2016 a été adressé au Directeur Académique. Nous sommes dans l'attente de la réponse.

Renouvellement de l'adhésion au Service d'Assistance à la Gestion Energétique (SAGE) du SIEL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour demander au SIEL d'assister la commune dans la gestion énergétique de son patrimoine.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le renouvellement de l'adhésion de la commune au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL et s'engage à verser la contribution annuelle de 260 €.

Bilan de destruction des pigeons de clocher

Monsieur le Maire informe que 4 pigeons ont été abattus lors de l'opération de régulation organisée par l'ACCA qui avait été mandatée par arrêté municipal.

Questions diverses

- Monsieur le Maire :
 - informe que l'ordinateur en place à l'école est devenu obsolète et qu'il conviendrait de le remplacer.
Le conseil décide de son remplacement
 - fait part de la réponse positive du Département de la Loire quant à la cession à titre gracieux d'ordinateurs réformés. Ces ordinateurs seront mis en place à l'école publique.
 - demande si les élus chargés de la rédaction du document qui sera adressé aux associations pour les demandes de subvention ont pu avancer sur le projet.
Un document sera proposé lors du prochain conseil municipal.
 - fait part des travaux qui ont été réalisés par Gilbert Faëlli au lavoir de la Planche et informe qu'il a pris contact avec la société Vinci qui pourrait faire bénéficier d'une subvention à la commune par le biais de la Fondation Vinci.
 - présente l'esquisse réalisée par Hélène Pascal, architecte, relative aux travaux qui devraient être réalisés à l'école.
 - informe qu'un pot d'accueil est organisé à la Cure pour le lancement du chantier d'été à Urfé. Le conseil municipal décide de financer l'apéritif
 - informe que les panneaux signalétiques des chambres d'hôtes ont été commandés après accord de Mesdames CHABRY et WROBEL sur le financement.
 - Informe du nouveau mode d'attribution du FISAC pour les communes de moins de 3000 habitants : une subvention de 20% est attribuée pour l'acquisition de locaux d'activité destinés à être loués (bâtiment Rodamel).
 - Informe de la dérogation accordée par le Département de la Loire pour débiter les travaux d'aménagement de sécurité aux abords de l'école sans préjuger de la décision de la Commission qui sera appelée à statuer sur notre dossier.
La commande de travaux sera notifiée à l'entreprise Eiffage.
- Un document élaboré par la Communauté de Communes concernant les déclarations des chantiers forestiers avait été porté à connaissances des conseillers municipaux préalablement à la séance.
Le conseil municipal valide ce document et se charge de transmettre à la CCPU la liste des abatteurs, débardeurs, transporteurs... qui interviennent sur la commune.
- Monsieur le maire fait part d'une proposition du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine d'acquiescer un encart publicitaire dans le numéro qui paraîtra à l'occasion des 6^{ème} Rendez-vous des Monts de la Madeleine qui auront lieu aux Biefs les 19 et 20 septembre.
Le conseil municipal délibère pour l'acquisition d'un encart au prix de 50€.
- Serge DUMAS présente les devis pour la réfection du mur du cimetière. Il est demandé au secrétariat de se renseigner pour savoir si le projet est éligible à une subvention.
- Sylviane DONJON informe que la manifestation Os'art organisée par le Syndicat d'Initiative à Saint Just en Chevalet pourrait être déplacée dans les communes de l'intercommunalité.
- Monsieur le Maire fait part des remerciements :
 - De Monsieur BATTION pour le remplacement de 4 grilles d'évacuation des eaux pluviales devant sa propriété.
 - de l'AS Collège Le Breuil pour l'attribution d'une subvention
 - du Secours catholique - association relais transports pour l'attribution d'une subvention
 - de la famille MEUNIER
 - de la famille CHAUX

Séance levée à 21h45

Le Maire
Daniel PEROTTI